

## 1.2. LES UNITÉS PAYSAGÈRES

L'inventaire des paysages de l'ancienne région Poitou-Charentes propose un découpage des paysages régionaux selon 9 grands ensembles et 84 entités paysagères.

La zone d'étude du projet éolien de la Cerisaie est partagée en 6 grands ensembles et 18 entités paysagères, qui se caractérisent par :

- > Une prédominance de paysages de plaines de champs ouverts avec la plaine de Niort et les plateaux de Pamproux et de Lezay ;
- > De vastes secteurs de bocages, avec le secteur bocager des terres rouge et la bande bocagère de la plaine de Niort ;
- > Une bande de terre boisée, «La marche boisée», traversant l'aire éloignée au sud ;
- > Trois vallées principales, notamment celle de la Boutonne et ses affluents qui se positionne au sud-ouest de l'aire d'étude éloignée jusqu'à l'aire immédiate, à proximité de la ZIP ;
- > Une petite portion des plaines vallonnées et/ou boisées : Le Ruffécois ;
- > L'aire urbaine de Niort, au nord-ouest de l'aire d'étude éloignée.

Afin de comprendre l'organisation spatiale, le degré d'ouverture visuelle et l'implantation du bâti, un bloc diagramme a été réalisé pour chaque ensemble de paysage. Il est accompagné de photographies prises sur le terrain, d'une description issue de l'Atlas régional des Paysages de Poitou-Charentes et d'une synthèse sur la sensibilité du paysage vis-à-vis du projet éolien.

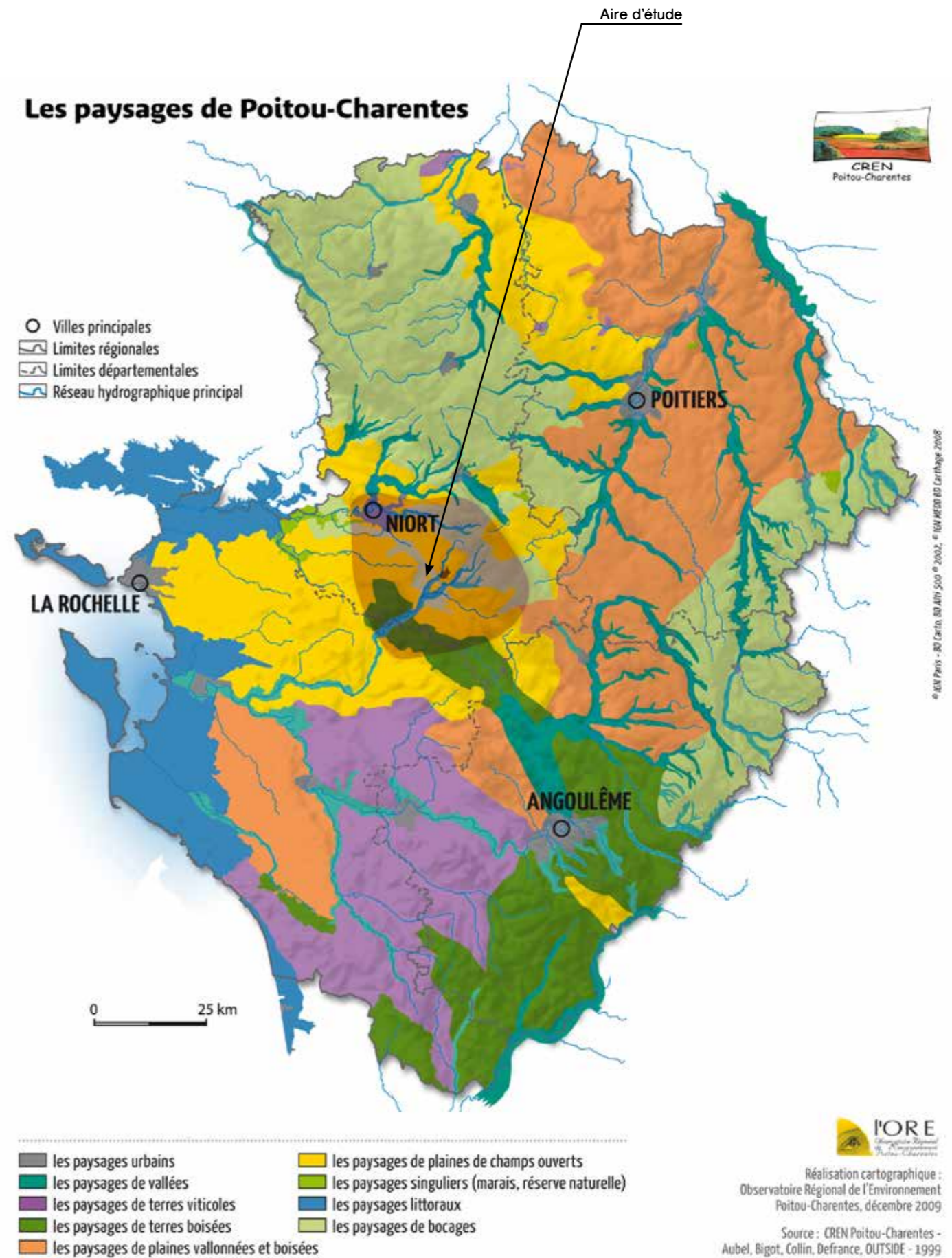


FIGURE 13 : LOCALISATION DU PROJET ÉOLIEN SUR LA CARTE DES GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS DE POITOU-CHARENTES

## ■ PAYSAGES DE BOCAGES

« Le cloisonnement du territoire par les haies et les bosquets conditionne fortement les modes de perception : on ne voit pas ce qui se trouve derrière l'écran souvent opaque que forme la haie, et le paysage reste le plus souvent limité à ce premier plan vertical qui vient borner la vue, laquelle peut alors s'attarder sur la matière même de l'écran. Il en résulte une perception d'espaces restreints, dont on retrouve la notion dans l'appellation très juste de « petit pays ». Contrairement aux grands paysages dégagés, qui présentent à l'observateur de vastes étendues de territoire, le paysage de bocage ne se livre que petit à petit, cellule par cellule, à l'observateur qui prend la peine de cheminer, et encore laisse-t-il, même après une longue promenade, l'impression d'avoir gardé cachées de grandes zones d'ombre. Pays de secrets, de mystères et de cachettes, qui se livre par minuscules unités...et par corollaire, pays où le parcours donne le plaisir des découvertes, des paysages débusqués, presque volés parfois. Le resserrement de l'espace se fait sentir au plus profond des chemins creux, où le promeneur privé d'horizon jouit alors d'un rapport d'intimité et de proximité, d'une perception presque tactile du paysage. La feuille se fait plus proche, son dessin plus identifiable, la mûre est accessible et cueillie. Sur le chemin lui-même, apparaissent plus précisément le caillou, l'ornièrre, la ligne d'herbe, et l'anticipation de la promenade n'atteint que le prochain détour, tout proche. Dans ce contexte borné, l'apparition d'une profondeur de champ fait l'effet d'un événement considérable, même s'il ne s'agit que d'une barrière de bois ajourée, percée dans une haie opaque et donnant à voir un pré, qu'une autre haie vient limiter à son tour : ce simple motif résume à lui seul la pudeur d'un paysage qui ne se livre pas d'emblée. Certaines scènes cependant font apparaître le bocage dans une ampleur qui lui donne une valeur pittoresque plus marquée : il faut alors que soient réunies des conditions rarement associées, c'est à dire un mouvement de relief, qui permet à la marqueterie des parcelles de se présenter en tableau et une position d'observation sans obstacles visuels. Ces conditions existent cependant, au détour d'une route ou d'un chemin, et procurent un plaisir proprement paysager, et permettent aussi, ce qui n'est pas négligeable, de disposer d'une « vue d'ensemble » à laquelle il est possible ensuite de se référer lors de positions aux horizons restreints. Le plus souvent, de telles dispositions apparaissent dans les vallées, et sont encore plus spectaculaires quand un plan d'eau organise un dégagement visuel central. La scène prend alors la valeur d'un tableau ou d'un parc paysager : la succession des haies organise de belles profondeurs, et quand ils sont présents les animaux viennent parfaire l'ambiance pastorale alors offerte à l'observateur. Par le mystère qu'il oblige à tenter de percer, par les parcours qu'il nécessite au sein des longs couloirs de haies, le bocage donne à ces apparitions, grandes ou petites, une valeur inestimable, et les installe en sa profondeur comme dans une mise en scène qui les écarte du quotidien, où tout est immédiat. Outre la présence du réseau de haies, les secteurs du Bocage et de la Gâtine présentent une configuration très spécifique du relief et du réseau hydrographique : le sommet du massif est creusé par un réseau dense et multiple de vallons coulant en tous sens, qui multiplie les occasions de scènes paysagères. Ce relief spécifique reste cependant peu important, et les motifs de vallées plus marquées ne se rencontrent que sur les flancs du massif, (voir secteurs 303 et 304).»<sup>1</sup>

### > CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

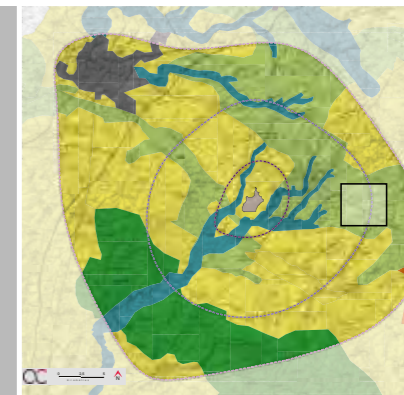
- trame végétale importante
- parcellaire relativement réduit
- habitat diffus

### > DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues sont fréquemment fermées dans cette typologie de paysage à dominante végétale mais peuvent s'ouvrir, localement, à la faveur des mouvements du relief.

### > SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Dans ce type de paysage, les projets éoliens sont régulièrement masqués par la végétation ce qui limite leur prégnance visuelle. Néanmoins, la différence d'échelle entre la trame arborée et celle des éoliennes peut-être pénalisante dans l'appréciation des différents plans qui composent le paysage, notamment depuis les aires rapprochées.



### > VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

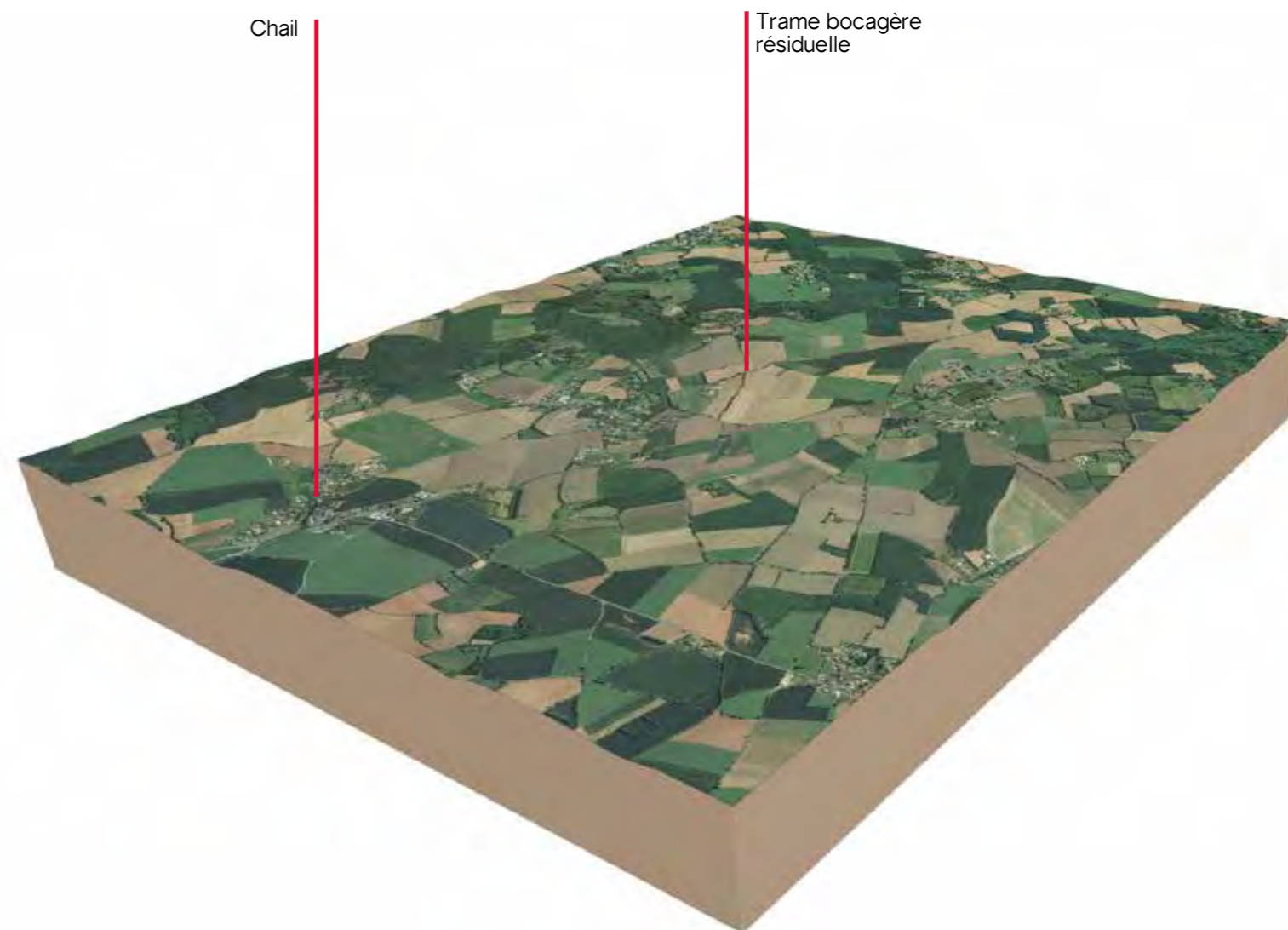


FIGURE 14 : BLOC DIAGRAMME DES PAYSAGES DE BOCAGES

<sup>1</sup> Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente



PHOTO 5 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // À PROXIMITÉ DE GOURNAY-LOIZÉ (© AGENCE COÛASNON)



PHOTO 6 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // DEPUIS LA FRANGE SUD DE MONTIGNÉ (© AGENCE COÛASNON)

## ■ VALLÉES PRINCIPALES

« En Poitou-Charentes, elles présentent de très remarquables spécificités : vallées creusées dans le granit au sein des plaines calcaires, vallées à falaises portant des châteaux forts et presque toutes les villes, ou encore larges vallées inondées l'hiver et qui font remonter la mer jusque très loin dans les terres... »

« Il n'y a pas de perception sensible de l'ensemble des vallées : le réseau des communications, routes et chemins n'en autorise pas une lecture continue. (...) Le franchissement de la plupart des vallées fait donc apparaître presque systématiquement ces espaces comme des "entre-deux" (...) »

### La vallée de la Sèvre Niortaise

« Le cours supérieur de la Sèvre niortaise emprunte (...) un bassin d'effondrement qui lui donne une vallée de grande ampleur, sans rapport avec la rivière elle-même. Le volume cultivé dans le fond, aux coteaux escarpés et boisés, est (...) rarement perceptible dans son ensemble (...), en raison des multiples écrans et de l'ampleur limitée des dénivelés. »

« Sur le socle de roches anciennes (granitiques), la rivière s'inscrit alors dans le paysage de bocage. La vallée, au relief peu marqué, a quelques occasions de mise en scène en permettant au dessin du parcellaire et des haies d'apparaître sur les pentes des coteaux. (...) La rivière est marquée par les méandres qu'elle dessine, les nombreuses retenues d'eau et surtout par les chaos granitiques spectaculaires en partie amont. »

### La vallée du Clain et de ses affluents

« Dans le système des vallées du Clain et de ses affluents, se déclinent successivement des chaos granitiques en amont (...) puis les parois de calcaire en aval telles les falaises de Poitiers (...). »

« Les vallées jouent parfois un rôle physique de seuil ou de frontière entre secteurs peu contrastés : elles instaurent dans les parcours des «sas» de perception, et définissent les contours d'autres entités paysagères. C'est le cas du Clain entre les terres rouges et les terres de brandes, de la Bouleure et de la Vonne aux limites des terres rouges bocagères. »

« Il faut noter le motif particulièrement beau de l'étang de Bois Pouvreau (Vonne), qui rassemble les éléments de la roche, de l'eau, de la végétation, dans une composition parfaitement inscrite dans le contexte de la Gâtine, et qui propose une promenade extrêmement agréable, un moment de jouissance particulière de la vallée et de la Gâtine en général. Il faut également citer le site de Sanxay, qui inscrit les ruines gallo-romaines dans le contexte paysager de la vallée «bocagère» : la mise en scène des ruines permet aussi celle de la vallée, même s'il est peu probable que l'organisation bocagère du paysage corresponde à l'époque des ruines. »

### La vallée de la Boutonne et de ses affluents

« La Belle, la Béronne, la Légère et leurs affluents (...) creusent leurs vallées dans le socle du plateau mellois. Elles font ainsi apparaître sur leurs coteaux le maillage du bocage des terres rouges. Ce sont elles qui dessinent, aussi, les sites singuliers des villes de Melle et Celles, à qui elles donnent une part importante de leur apparence. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente

### > CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

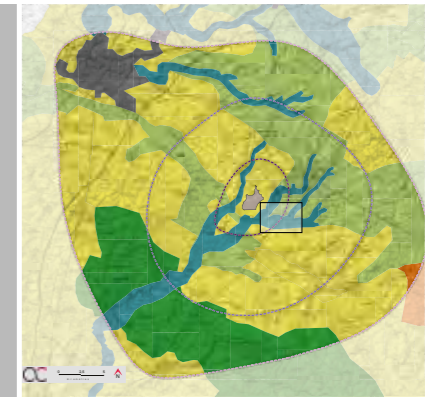
- Vallées sinueuses
- Parcellaire réduit
- Versants escarpés et bocagers
- Concentration de l'habitat dans les méandres des rivières

### > DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues depuis les vallées sont principalement fermées par le relief des versants et la végétation qui y prend place. Au contraire, depuis le haut des versants des vues ouvertes, parfois panoramiques, sont possibles.

### > SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Au vu de la proximité de la vallée de la Boutonne ainsi que de ses affluents (la vallée de la Béronne et de la Belle) par rapport au site d'implantation potentiel éolien, il y a un risque de modification de l'appréciation des rapports d'échelle. La sensibilité va varier entre le fond de vallée et le haut du versant.



### > VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

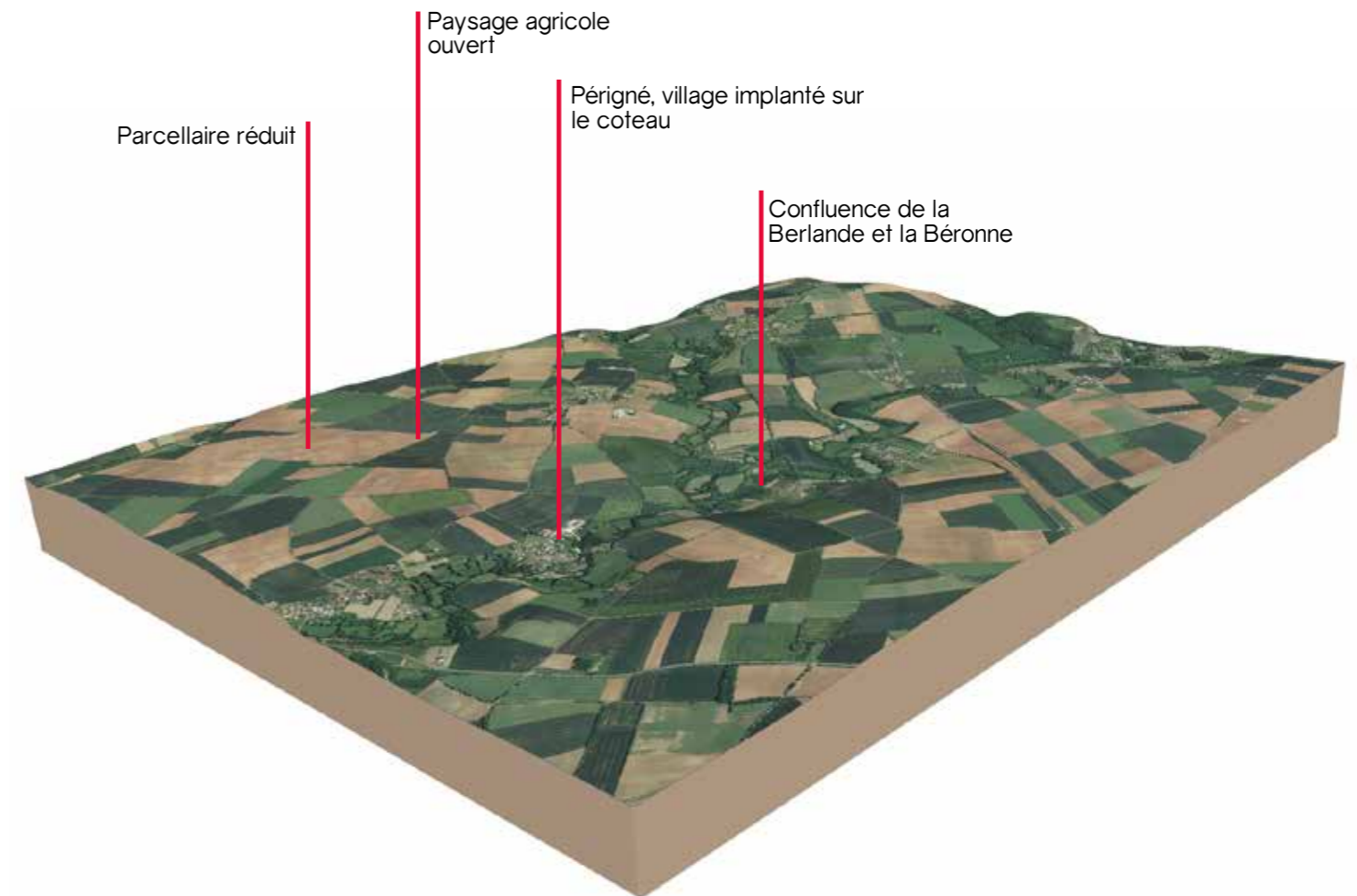


FIGURE 15 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE LA BOUTONNE



PHOTO 7 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // VALLÉE DE LA BERLANDE (© AGENCE COÛASNON)



PHOTO 8 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // DEPUIS LE HAUT DU VERSANT NORD DE LA VALLÉE DE LA BÉRONNE (© AGENCE COÛASNON)

## ■ VILLES PRINCIPALES

« Les villes de Poitou-Charentes, comme presque partout ailleurs, sont sorties depuis plus ou moins longtemps du site (du berceau) initial pour lequel elles étaient prévues. Ceci a eu pour effet d'atténuer la force d'un cadre paysager à l'origine probablement beaucoup plus perceptible. Mais l'ampleur des mouvements de reliefs et du maintien d'espaces libres peu propices à l'urbanisation parvient encore malgré tout à conserver des qualités (fragiles) propres à chacune. »

« Si à Niort, les ambiances proprement urbaines dominent, quelques sites liés à la Sèvre niortaise - berceau initial de la ville - (re)mettent réellement en scène cet élément fondateur du paysage. Sinon, c'est la relation avec les paysages alentours et variés qui caractérise pour l'essentiel les sensations paysagères. »

« Le développement urbain de la plupart des agglomérations de Poitou-Charentes occupe l'axe des vallées, mais en déborde aussi (sans projet lisible) sur les paysages adjacents. »

« La progression urbaine et des infrastructures vient toucher les divers paysages des alentours de Niort. Les "menaces" actuelles sont relatives aux paysages naturels (vallées) et à l'instauration d'une continuité urbaine (même peu épaisse) vers Saint-Maixent, au risque de recouper et rendre confuse la lecture des unités de paysage encore lisibles. »<sup>1</sup>

1 Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente



PHOTO 9 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // DANS LE CENTRE-VILLE DE NIORT, LES VUES SONT LIMITÉES PAR LES CONSTRUCTIONS (© AGENCE COÛASNON)

### > CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Dominante bâtie
- Grandes infrastructures
- Forte concentration de l'habitat

### > DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues sont principalement fermées par la trame construite. En revanche, depuis les franges, la plus faible densité du bâti et la topographie peuvent permettre des échappées visuelles sur le paysage environnant.

### > SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

La ville de Niort est située à plus de 23 km du site d'étude, éloignement suffisant pour que le tissu bâti masque entièrement le futur projet éolien. Des vues plus ouvertes sont possibles sur la périphérie, notamment au sud-est, de l'agglomération.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

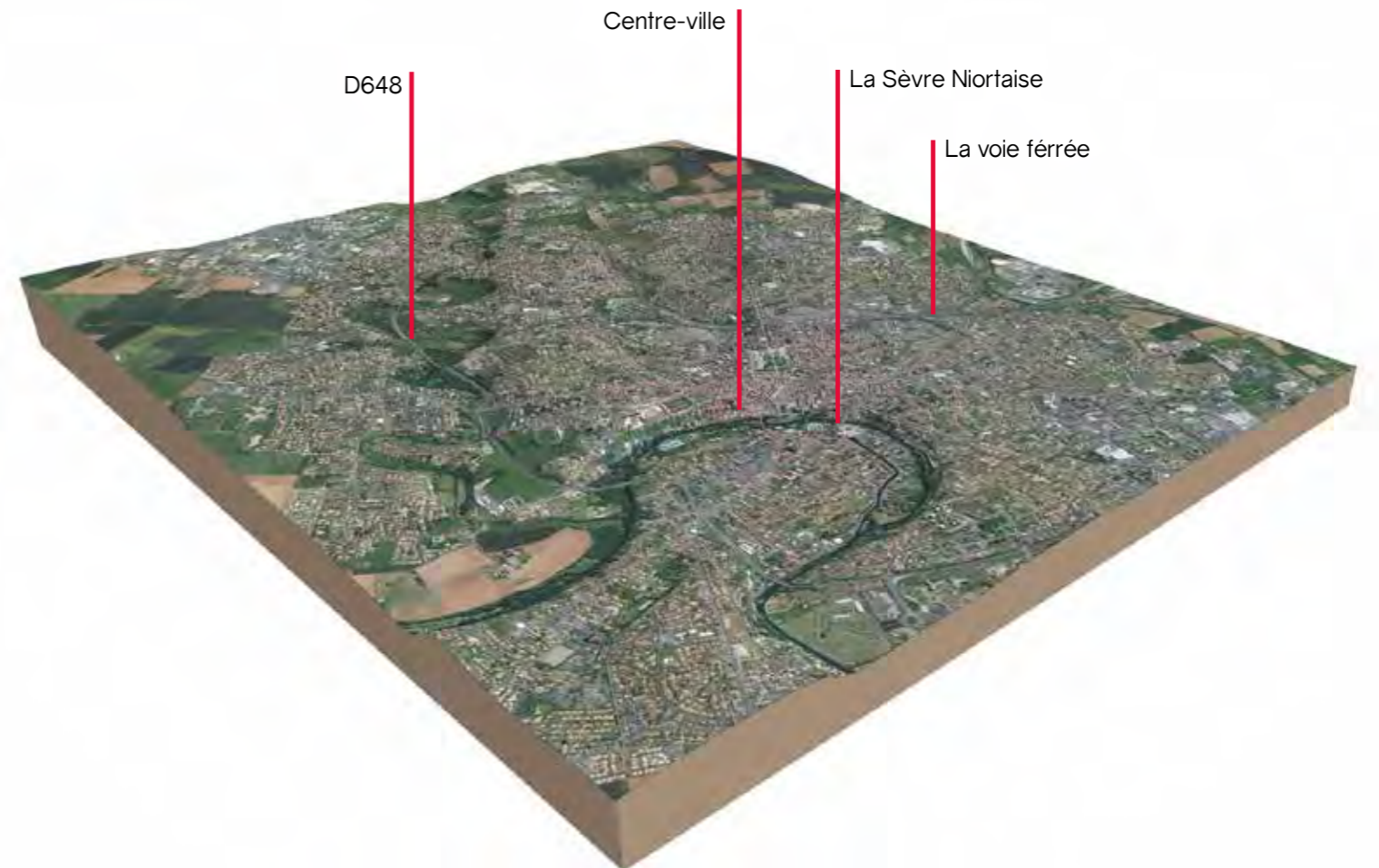
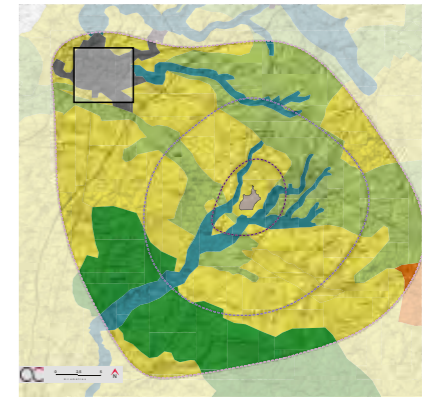


FIGURE 16 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE NIORT



PHOTO 10 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // RUELLE PAVÉE S'OUVRANT SUR L'ÉGLISE NOTRE-DAME (© AGENCE COÛASNON)



PHOTO 11 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // DENSITÉ DU BÂTI EN CENTRE-VILLE DE NIORT (© AGENCE COÛASNON)



PHOTO 12 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // OUVERTURE VISUELLE - RELATIVE - LE LONG DE LA SÈVRE-NIORTAISE (© AGENCE COÛASNON)